

CHAPITRE QUATRIEME

CHAPITRE QUATRIÈME

PROBLÈMES LIÉS À L'ÉLABORATION DE LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE DANS LE KITĀB DE SĪBĀWAYHI

IV.1 - Nature du rapport terme - concept - référent.

Le découpage de l'unité terminologique présente un problème majeur dans toute recherche terminologique, cela est plus important dans la terminologie de la grammaire traditionnelle arabe ; surtout quand il s'agit d'un texte qui remonte au deuxième siècle de l'Hégire à l'instar du *Kitāb* de Sībawayhi, le corpus sur lequel porte cette étude.

Nous avons dit, dans le premier chapitre, qu'un terme n'était pas une entité isolée mais un élément qui fait partie d'un ensemble conceptuel cohérent et structuré qui se définit par rapport à cet ensemble dans un domaine donné.

Cela veut dire qu'une unité terminologique simple ou complexe ne peut être conçue et déterminée qu'à l'intérieur d'un domaine, hors duquel elle n'a pas d'existence autre que lexicographique.

Pour Ferdinand DE SAUSSURE, le terme - en étant signe linguistique - est une unité à double face qui comprend un signifié et un signifiant. « *Le mot, dit-il, unit non une chose et*

un nom mais un concept et une image acoustique. »¹ Le rapport signifiant/signifié, d'après lui, est arbitraire. Néanmoins, nous savons pertinemment que ce caractère n'est pas pour autant absolu car la linguistique moderne prône la motivation du signe linguistique, à savoir la motivation morphologique, phonétique et sémantique.

Quant à Guy RONDEAU, il définit le terme comme « *un signe linguistique à double face (notion et dénomination) faisant partie d'un ensemble notionnel donné et se définissant par rapport à cet ensemble dans un domaine scientifique ou technique excluant la langue commune* »².

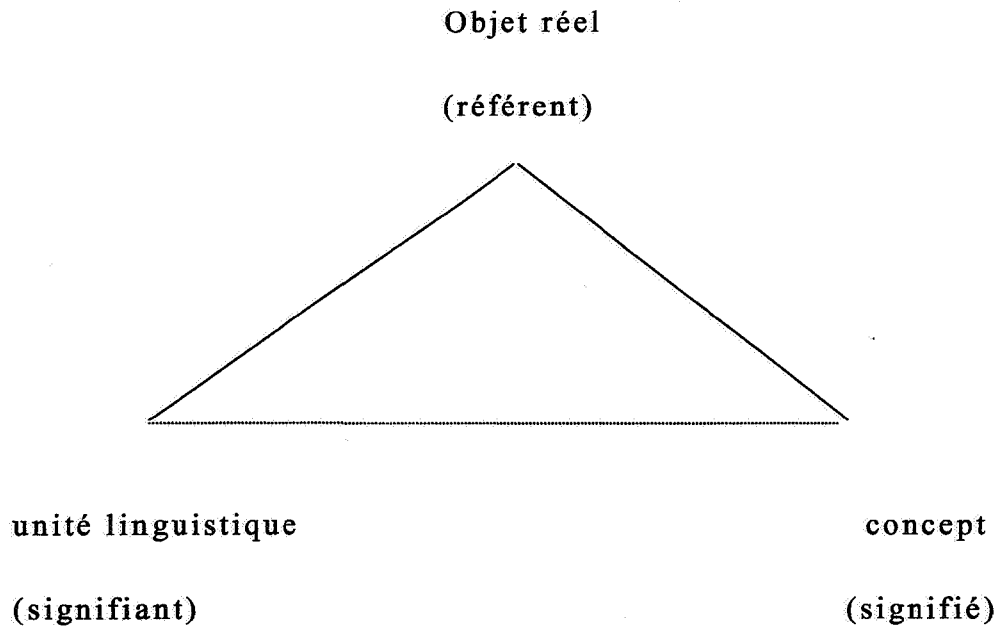
Nous remarquons que ces définitions n'évoquent pas le caractère référentiel du terme mais elles se limitent à mentionner la relation entre les deux composants du signe linguistique. Or, le terme ne tire pas son existence de son rapport avec un référent qui est la réalité extra-linguistique (la chose ou l'objet du réel).

La relation entre l'unité linguistique (signifiant) et la réalité extra-linguistique (le référent) est une relation qui passe par le concept appelé aussi notion (le signifié).

Cette relation à trois éléments a été établie par C.K. OGDEN et A. RICHARDS et illustrée par un triangle sémiotique appelé le triangle d'OGDEN et RICHARDS. Elle est présentée comme suit :

¹ Ferdinand DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, édition Payot, deuxième édition, 1992, p. 98.

² Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, p. 43.



En effet, le signifiant et le signifié sont reliés par une relation reconnue comme étant la signification¹ ; ils ont tous les deux une représentation du référent où le signifiant le représente au niveau linguistique.

Quant au signifié, il le représente au niveau conceptuel. Cela veut dire que c'est une « *représentation abstraite composée de l'ensemble des traits communs essentiels à un groupe d'entités (objets ou idée) [...] »*².

¹ Voir Xavier LELUBRE, *La terminologie arabe contemporaine de l'optique : faits- théories- évaluation*, p. 27.

² Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, p. 22.

L'une des caractéristiques d'un terme serait la bi-univocité de son lien avec le référent. Cette caractéristique impliquerait que pour un référent donné, il y aurait une seule dénomination, c'est-à-dire un seul terme. Elle impliquerait aussi qu'un terme donné correspondrait à un seul référent.

Guy RONDEAU souligne cette caractéristique fondamentale du terme en avançant « *[que l']on trouvera une troisième caractéristique du terme dans le fait que, pour une notion donnée, il y a, théoriquement, une dénomination et une seule. Cette caractéristique se fonde sur un autre important postulat de la terminologie, celui du rapport d'univocité entre dénomination (signifiant) et notion (signifié) »¹.*

A un autre endroit, il rajoute que « *[...] les travaux terminologiques portant sur la dénomination en étudient deux aspects : celui de la forme elle-même et celui du rapport qui l'unit à une notion pour une langue donnée.*

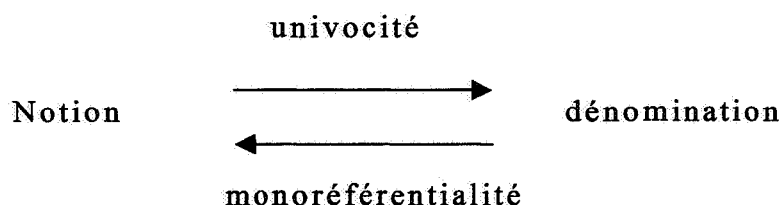
Le rapport qui s'établit entre une dénomination et une notion est mono-référentielle, c'est-à-dire que, pour un terme donné, à une dénomination, correspond une notion et une seule. [...] Ce rapport est également univoque, c'est-à-dire que pour un terme donné, à une notion correspond une dénomination et une seule »².

Toutefois, Guy RONDEAU ne nie pas l'existence des cas de synonymie terminologique où, pour une notion, on a deux ou plusieurs dénominations dans une même langue. Mais, dans

¹ Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, p. 19.

² *Ibid*, pp. 21-22.

le cas idéal, précisons-le, la relation dénomination et notion est reflexive ou biunivoque. Cette relation peut être illustrée de la manière suivante :



De sa part, J.DUBOIS a signalé l'importance de ce point lorsqu'il affirme que « *dans une opposition terme vs mot, le terme désigne ici l'emploi monosémique (possédant une signification unique) qui sera fait d'une unité lexicale dans telle ou telle science, soucieuse d'établir une correspondance univoque entre ses concepts et les termes ... mot qui désignera, dans cette opposition, l'unité lexicale du vocabulaire général, essentiellement polysémique (susceptible de significations variées)* »¹.

Nous remarquons la mise en relief du rapport univoque entre le terme et la réalité extra-linguistique à laquelle il renvoie, dans la définition que donne l'Office de la langue française (OLF) du terme, il le définit comme « *une unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) et qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine* »².

¹ J.DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique générale*, p. 327.

² Office de la langue française (OLF), *Vocabulaire systématique de la terminologie*, p. 4.

Un terme, donc, doit remplir deux conditions - l'univocité et la monoréférentialité, que nous pouvons présenter comme suit :

- un concept \longrightarrow un terme (univocité)
- un terme \longrightarrow un concept (monoréférentialité)

Dans les cas opposés, nous nous trouverons face à deux phénomènes qui impliquent l'ambiguïté et la confusion. Ce sont la synonymie et la polysémie que nous pouvons présenter comme suit :

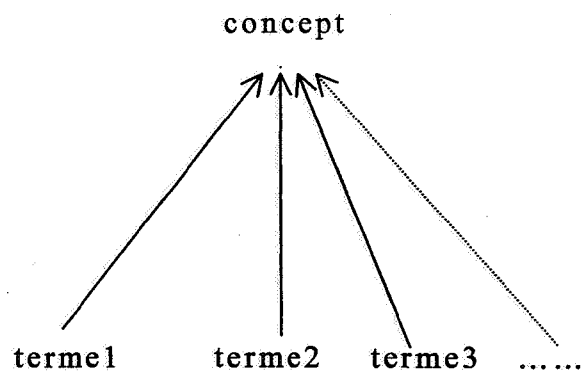


schéma représentant la synonymie.

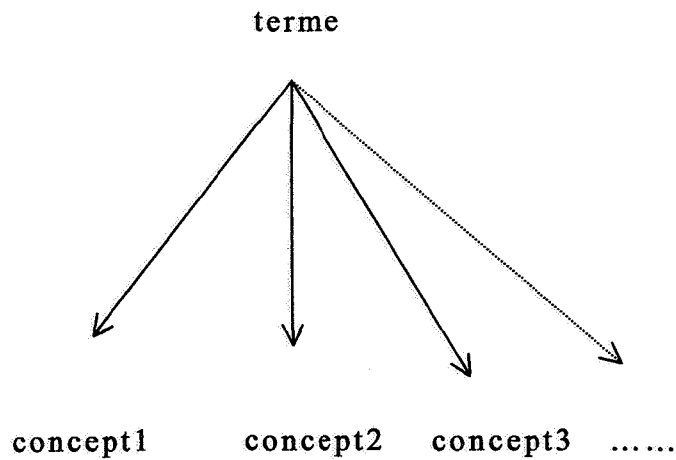


schéma représentant la polysémie.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons ces deux phénomènes présents dans notre corpus, et nous verrons si la terminologie de Sibawayhi respecte les conditions de d'univocité et de monoréférentialité.

IV.2 - Le problème de la synonymie.

Hubert BERCKLE définit la synonymie comme « *identité de signification entre deux signes ou deux séquences de signe linguistique* »¹.

De sa part, John LYONS distingue deux types de synonymie : la synonymie lexicale, d'une part, que l'on trouve

¹ Hubert BERCKLE, *Sémantique*, p. 69.

dans les dictionnaires, autrement dit dans la langue commune, et la synonymie référentielle, d'autre part, que l'on peut trouver dans la langue technique ou scientifique ; elle est référentielle parce que les termes synonymes ont le même référent. Il définit la synonymie comme suit : « *Des expressions ayant la même signification sont synonymes. Il importe de soulever deux points à propos de cette définition.*

Tout d'abord, elle ne limite pas la relation de synonymie à des lexèmes : elle offre la possibilité aux expressions lexicalement simples d'avoir la même signification que les expressions lexicalement complexes.

Ensuite, elle rend l'identité, pas seulement la similitude, de signification, qui est le critère de la synonymie. Dans cette perspective, elle diffère de la définition de la synonymie - que l'on trouvera dans les dictionnaires standards - et de celle avec laquelle les lexicographes eux-mêmes ont coutume de traiter.

*Beaucoup d'expressions cataloguées comme synonymes dans les dictionnaires ordinaires ou spécialisés (comprenant le *Thesaurus* de Roget et d'autres dictionnaires de synonymes et d'antonymes) sont - ce que l'on peut appeler - « near-synonyms » : des expressions qui sont plus ou moins similaires, mais n'ont pas la même signification. Il ne faut pas confondre « near-synonymy » [...] avec d'autres types de synonymie partielle qui rejoint notre critère de l'identité de signification ».*

« Expressions with the same meaning are synonymous. Two points should be noted about this definition. First, it allows for the possibility that lexically simple expressions may

have the same meaning as lexically complex expressions. Second, it makes identity, not merely similarity, of meaning the criterion of synonymy. In this latter respect, it differs from the definition of synonymy that will be found in standard dictionaries and the one with which lexicographers operate. Many of expressions listed as synonymous in ordinary or specialized dictionaries (included Roget's Thesaurus and other dictionaries of synonyms and antonyms) are what may be called « near-synonyms » : expressions that are more or less similar, but not identical in meaning. Near-synonymy [...] is not to be confused with various kinds of partial synonym which meet our criterion of identity of meaning»¹.

La synonymie est, donc, l'identité de la signification – ce qui distingue les expressions dites « *near-synonyms* » qui sont plus ou moins similaires mais n'ont pas la même signification que les autres types de synonymie, à savoir la synonymie partielle ou para-synonymie, qui correspondent à son critère de synonymie.

Dans cette perspective, les synonymes en terminologie, contrairement à la synonymie en langue commune, sont interchangeables ; il s'agit, donc, d'une synonymie parfaite.

Toutefois, nous ne nous intéressons pas en terminologie à mesurer le degré de la synonymie : synonymie parfaite ou partielle, etc. En revanche, ce qui nous intéresse est l'identité du référent. En effet, deux termes sont synonymes, répétons-

¹ John LYONS, *Language, Meaning and context*, London, Fontana, troisième édition, 1986, pp. 50-51.

le, s'ils ont le même référent ; ce qui les rend interchangeables dans tout contexte¹.

Certains linguistes acceptent la ressemblance de signification mais la ressemblance, pour eux, ne veut pas dire l'identité en tant que critère de synonymie. Nous citons ici DUMARSAIS qui nous donne un aperçu de sa conception de la synonymie :

« On entend communément par « synonymes » les mots qui ne diffèrent que par l'articulation de la voix, sont semblables par l'idée qu'ils expriment. Mais y-a-t-il de ces sortes de mots ? Il faut distinguer. Si vous prenez le terme de synonymes dans un sens étendu, pour une simple ressemblance de signification, il y a des termes synonymes, c'est-à-dire qu'il y a des mots qui expriment une même idée principale [...].

Mais si, par « synonymes » vous entendez des mots qui ont une ressemblance de signification si entière et si parfaite, que le sens, pris dans toute sa force et dans toutes ses circonstances, soit toujours et absolument le même, en sorte qu'un des synonymes ne signifie ni plus ni moins que l'autre ; qu'on puisse les employer indifféremment dans toutes occasions, et qu'il n'y ait plus de choix à faire entre eux pour la signification et l'énergie, qu'entre les gouttes d'eau d'une

¹ Voir Dorothy NAKOS, « Synonymie et terminologie : point de vue complémentaire », in *Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie*, actes du colloque international de terminologie, Université Laval, Québec, 23-27 mai 1982, GIRSTERM-OLF-DGTD, Québec, 1983, pp. 217-228.

même source pour le goût et la qualité : dans ce second sens, il n'y a point de mots synonymes en aucune langue »¹.

Regardons maintenant la position des philologues et des linguistes arabes concernant la synonymie */at-tarâduf/*. Commençons par sa définition dans *Lisânu-l-'arab* : « */ar-riḍf/* est tout ce qui suit, et toute chose suivant une autre est son */riḍf/*. Lorsqu'une chose suit une autre c'est à son tour */at-tarâduf/* »².

"الردف ما تبع الشيء، وكل شيء تبع شيئاً فهو ردفه، وإذا تتابع شيء

خلف شيء فهو الترادف"

(لسان العرب، ج ١، ص ١١٠٢)

Nous voyons qu'il s'agit ici du sens étymologique du mot */tarâduf/*, qui n'a rien de technique. Cependant, nous trouvons, chez At-Tahânawî, une définition technique du terme « synonymie » */tarâduf/* : « *le fait que deux ou plusieurs mots ont été établis, dès le départ, pour le même sens* »³.

¹ César Cheneau DUMARSAIS, *Des tropes ou des différents sens*, Paris, Flammarion, 1988, chap. III, p. 12.

² Ibn MANZÛR, *Lisânu-l-'arab*, 6 volumes, éd. Dâr 'al-Ma'ârif, Egypte, sans date, vol. I, p. 1102.

³ Muhammad 'At-TAHĀNAWĪ, *Kaššâf 'iṣṭilâḥât 'al-funûn*, 3 volumes, éd. Dâr Şâdir, Bayrût, Lubnân, v. II, p. 215.

"[هو] توارد لفظين أو ألفظ مفردات بحسب أصل الوضع على معنى واحد"

(التهانوي، كشف اصطلاحات العلوم، ج ٢، ص ٢١٥)

Cette définition rejoint celle que Fakru-d-dîn `ar-Râzî donne du terme */tarâduf/*, « *c'est, dit-il, des mots simples signifiant la même chose* »¹.

"[الترادف] هو الألفاظ المفردة الدالة على شيء واحد"

(السيوطي، المزهرة، ج ١، ص ٤٠٢)

La première remarque que l'on peut trouver, concernant la synonymie et la polysémie, est celle citée par Sibawayhi, lui-même, lorsqu'il détermine la relation qui lie les expressions phoniques */`al-fâḍ/* au sens */ma`ânî/*. En effet, « trois cas sont envisagés : deux expressions différentes pour deux sens différents. Ex. : */ḡalasa/* = « s'asseoir » et */ḍahaba/=* « aller », deux expressions différentes pour un sens unique. Ex. : */ḍahaba/=* « aller » et */`inṭalaqa/=* « partir » et une

¹ Ġalāl `ad-Dīn `As-SUYŪṬĪ, *`al-muzhir fī `ulūmi-l-luḡah wa `anwā`ihâ*, 2 volumes, éd. `al-Maktabah `al-`ašriyyah, Beyrūt, Lubnân, 1987, tome I, p. 402.

expression unique pour deux sens différents. Ex. : /*wağada*/ = « se fâcher contre quelqu'un et trouver »¹.

" هذا باب اللفظ للمعاني. اعلم أن من كلامهم اختلاف اللفظين لاختلاف المعنيين، واختلاف اللفظين والمعنى واحد، واتفاق اللفظين واختلاف المعنيين [...] فاختلاف اللفظين لاختلاف المعنيين هو نحو: جلس وذهب. واختلاف اللفظين والمعنى واحد نحو: ذهب وانطلق. واتفاق اللفظين والمعنى مختلف قولك: وجدت عليه من الموجدة، ووجدت إذا أردت وجدان الضالة. وأشياء هذا كثير. (سيبويه، ج ١، ص ٢٤)

Toutefois, nous trouvons certains philologues arabes qui nient l'existence de /*tarâduf*/ dans le sens de l'identité de signification, même s'ils reconnaissent la ressemblance de signification, ce qui rejoint les assertions de DUMARSAIS, cité plus haut.

`ibn Fâris, par exemple, nie l'existence de synonymie /*tarâduf*/. En effet, il considère qu'« un objet peut avoir plusieurs noms différents comme /`as-sayf/, /`al-muhammad/ et

¹ Sībawayhi, I, p. 24. Citation traduite par Hassan HAMZE, « La polysémie dans l'œuvre des savants arabes anciens » in *la polysémie ou l'empire des sens*, sous la direction de Sylviane REMI-GIRAUD et Louis PANIER, pp. 13-27.

/ʿal-ḥusām/, pour le « sabre. » [Mais], à notre sens, l'objet a une seule dénomination et les autres sont des qualificatifs »¹.

Autrement dit, chaque objet a une seule dénomination et tous les autres noms dits synonymes ne sont que des qualificatifs de cette dénomination.

" [...] يسمى الشيء الواحد بالأسماء المختلفة، نحو السيف والمهند والحسام.

والذي نقوله في هذا أن الاسم واحد وهو السيف، وما بعده من الألقاب

صفات "

(ابن فارس، الصاحي في فقه اللغة وسنن العربية في كلامها، ص ٩٦)

ʿas-Suyūṭī nous rapporte le désaccord concernant les mots dits */mutarādifah/*. Selon lui, « en somme, ceux qui les considèrent comme synonymes regardent le fait qu'ils signifient le même objet, et ceux qui le nient, regardent le fait que certains de ces mots ont une signification supplémentaire [que les autres.] »².

¹ ʿibn Faris, *aṣ-ṣāhibī fī fiqh al-ʿarabiyyah wa sunan al-ʿarab fī kalāmihā*, Bayrout, éditeur, Muṣṭafā ʿal-Suwaymī, muʿassasat Badrān, 1964, p. 96.

² Ġalāl ʿad-Dīn ʿas-SUYŪṬĪ, *ʿAl-Muzhir fī ʿulūm l-luġa wa ʿanwaʿihā*, 2 vol., éd. ʿal-Maktabah ʿal-ʿaṣriyyah, Beyrūt, Lubnān, 1987, p. 405.

"قال الشيخ عز الدين: والحاصل أن من جعلها مترادفة ينظر إلى اتحاد

دلالاتها على الذات، ومن يمنع ينظر إلى اختصاص بعضها بمزيد معنى"

(المزهر، السيوطي، ج ١، ص ٤٠٥)

A partir de ce qui a été cité ci-dessus, nous remarquons que ceux qui nient l'existence de la synonymie, nient, en fait, la synonymie parfaite. En effet, chacun des mots dits synonymes, d'après eux, se distingue des traits que l'on ne trouverait pas dans l'autre mot. Cela ne permet donc pas l'interchangeabilité entre ces mots dits synonymes.

En revanche, ce qui nous intéresse dans ce travail n'est pas la synonymie en langue, qui est contestée comme nous l'avons vu, mais la synonymie en terminologie. Deux termes sont synonymes s'ils ont le même référent ; d'où vient l'appellation synonymie référentielle comme nous l'avons dit plus haut.

Dans cette perspective, « *le terme scientifique et technique, dit Louis GUILBERT, n'admet pas de synonymie autre que référentielle. S'il arrive que plusieurs termes soient employés pour désigner une même chose, la distinction ne porte que sur le signifiant, les éléments du contenu de signification étant exactement calqués sur la chose. La synonymie porte sur la dénotation ou dénomination.* »¹

¹ Louis GUILBERT, « La spécificité du terme scientifique et technique », in *Langue française*, N°17, Paris, Larousse, 1973, p. 11.

Il est intéressant de signaler aussi la position de Stephan ULMANN qui admet la parfaite synonymie en terminologie. Il considère qu'« *il serait faut de nier la possibilité de la synonymie parfaite. Assez paradoxalement, on la rencontre là où l'on s'y attendrait le moins. Dans les nomenclatures techniques, le fait est que les termes scientifiques sont délimités de manière précise et interchangeables émotionnellement, et la synonymie absolue n'est en aucun cas [un phénomène] rare.*

Des études récentes concernant la formation des terminologies industrielles montrent que plusieurs synonymes se manifestent [volontiers] parfois autour d'une nouvelle invention jusqu'à être finalement triés. Une telle synonymie peut même persister pour une période indéfinie ».

« It would be wrong to deny the possibility of complete synonymy. Paradoxically enough, one encounters it where one would least expect it : in technical nomenclatures, the fact is that scientific terms are precisely delimited and emotionally interchangeable, and absolute synonymy is by no means infrequent.

Recent studies on the formation of industrial terminologies have shown that several synonyms will sometimes arise around a new invention, until they are eventually sorted out. Such synonymy may even persist for an indefinite period »¹.

¹ Stephan ULMANN, *Semantics, An introduction to the science of meaning*, Oxford, Basil Blackwell, cinquième édition, 1983, p. 141.

Cela posé, la terminologie se distingue du vocabulaire général, du fait que l'interchangeabilité est nécessaire pour considérer deux termes synonymes, puisque les deux termes synonymes renvoient au même référent.

De sa part, Jacques LETHUILLER, admet la vraie synonymie en terminologie, mais il la distingue de « *l'interchangeabilité en discours* » avec les autres termes ou expressions équivalentes. Il considère que « *la synonymie vraie existe. Elle s'inscrit dans le processus de désignation des notions. Autrement dit, de désignation des classes d'objets particuliers dite terminologie.*

Il ne faut pas confondre synonymie et interchangeabilité en discours de formes linguistiques concurrentes. Pour nous des termes sont synonymes dès lors que leur fonction première, celle de désignation ou de pointeur de classe d'objets particuliers, est la même »¹.

Pour lui, la synonymie parfaite existe en terminologie, mais il ne faut pas la confondre avec l'interchangeabilité en discours avec d'autres expressions équivalentes.

La terminologie de Sîbawayhi relève un nombre très important d'unités terminologiques ayant le même référent, le critère de la synonymie en terminologie ; nous en citons :

¹ Jacques LETHUILLER, « La synonymie en langue de spécialité », in *Meta*, N° 3, 1989, p. 443.

1 – Les termes qui désignent la particule /`in/ de rétribution :

- /`in `al-ğazâ`/= « [La particule] /`in/ de rétribution. »
- /`aşl `al-ğazâ`/= « [La particule] originaire de rétribution. »
- /`in `al-muğâzah/= « [La particule] /`in/ de rétribution. »
- /`umm `al-ğazâ`/ LITT. « La mère de rétribution »=
« [La particule] type de rétribution. »
- /`umm ħurûfi-l-ğazâ`/ LITT. « La mère des particules de rétribution. »= « [La particule] type de rétribution. »

2 – L'apodose :

- /ğawâb `al-ğazâ`/
- /kabar `al-ğazâ`/
- /ğawâb `in ta`tinî/

3 – Les phonèmes d'augmentation :

- /ħurûf ziyadah/
- /ħurûf zawâ`id/
- /`al-ħurûfu-l-latî tuzâd/
- /`al-ħurûfu-l-latî takûnu ziyadah/

- /*al-ḥurūfu-z-zawâ'id*/

- /*al-ḥarfu-l-mazîd*/

4 – Le nom défini par l'article /`al/ :

- /*mâ fihi-l-`alif wa-l-lâm*/

- /*al-`asmâ`u-l-latî fihâ-l-`alif wa-l-lâm*/

- /*`ism yadkuluhu-l-`alif wa-l-lâm*/

- /*`adk_ula fî-l-`ismi-l-`alif wa-l-lâm*/

5 – Le pluriel (sain) avec le morphème /ûn/ :

- /*ğama`a bi-l-wâw wa-n-nûn*/

- /*ğama`a `alâ ḥaddi-t-tatniyah*/

- /*al-ğam`u-ladî `alâ ḥaddi-t-tatniyah*/

- /*al-ğam` bi-l-wâw wa-n-nûn*/

6 – La particule qui régit à l'apocopé :

- /*ḥarf yağzim*/

- /*ḥarf ġâzm*/

- /*ḥarf ġâzim*/

7 – Le pronom de la troisième personne :

- /*al-muḍmar `al-muḥaddat `anhu/*
- /*al-muḍmaru-l-ġâ`ib/*
- /*aḍmara-l-ġâ`ib/*
- /*al-muḍmaru-l-laḍî lâ `alâmaṭa lahu/*
- /*al-muḍmaru-l-laḍî fî fa`ala/*
- /*`al-`iḍmaru-l-laḍî fî fa`alat/*
- /*al-`iḍmâru-l-laḍî laysa lahu `alâmah zâhirah/*

8 – Le pluriel brisé :

- /*kassara li-l-ġam`/*
- /*ġam`un kussira lahu-l-wâḥid/*
- /*kassar `alâ binâ`i-l-ġam`/*
- /*mâ kussira wâḥiduhu/*
- /*kassara-l-wâḥid/*
- /*at-taksîr li-l-ġam`/*
- /*taksîru-l-wâḥid li-l-ġam`/*
- /*al-kasru li-l-ġam`/*
- /*makassar li-l-ġam`/*
- /*taksîr `alâ binâ`i-l-ġam`/*

9 – Les particules qui régissent le verbe au subjonctif :

- /ḥurûf ta^ʿmalu fî-l-`af^ʿâl fatanṣibuhâ/
- /al-ḥurûfu-l-^ʿawâmil fî-l-`af^ʿâl `an-naṣibah/
- /ḥurûfu-n-naṣb/

10 – Les particules spécialisées du verbe :

- /al-ḥurûfu latî lâ yuḍkaru ba^ʿdahâ `illâ-l-fi^ʿl/
- /ḥurûf taḥduḏu qabla-l-fi^ʿl/
- /al-ḥurûfu-l-latî buniya ^ʿalayhâ-l-fi^ʿl/
- /al-ḥurûfu-l-latî tuḍafu `ilâ-l-`af^ʿâl/
- /ḥarf huwa bi-l-fi^ʿl `awlâ/
- /ḥarf `ukliṣa li-l-fi^ʿl/
- /ḥurûf lâ yuḍkaru ba^ʿdahâ `illâ-l-fi^ʿl/

11 – Les particules d'attaque (spécialisées des noms) :

- /ḥurûfu-l-`asmâ`/
- /ḥurûfu-l-`ibtidâ`/
- /al-ḥurûfu-l-latî taqaddamu fîhâ-l-`asmâ`u-l-`af^ʿâl/
- /ḥarf lâ yuḍâfu `ilâ-l-fi^ʿl/

12 – Les prépositions :

- */al-ḥarfu-l-laḏī yağur/*- */ḥarf ġarr/*- */ḥarf ġârr/*- */ḥurûfu-l-`idâfah/*

13 – Nom non triptote :

- */`ism lâ yatamakkan/*- */al-`asmâ`u-l-latî lâ tatamakkan/*- */`ismun laysa yatamkkan/*- */al-`ism ġayru-l-mutamakkin/*

14 – Verbe transitif :

- */al-fi`lu-l-laḏī yata`addâ `ilâ maf`ûl/*- */fi`l muta`addî `ilâ maf`ûl/*- */al-fâ`ilu-l-laḏī yata`addahu fi`luhu `ilâ maf`ûl/*

15 – Verbe intransitif :

- */al-fi`lu-l-laḏī lâ yata`addâ-l-fâ`il/*- */al-fâ`ilu-l-laḏī lam yata`addahu fi`luhu `ilâ maf`ûl/*

- /al-fâ'ilu-l-ladî lâ yata'addahu fi'luhu/

- /mâ lâ yata'addâ/

Dans tous les exemples cités ci-dessus, nous remarquons que chaque référent est désigné par plusieurs unités terminologiques, ce qui est contraire à l'une des caractéristiques les plus importantes des termes techniques, c'est-à-dire l'univocité.

Certains de ces termes sont utilisés chez Sibawayhi indifféremment pour désigner les référents en question, alors que nous le voyons parfois gêné d'utiliser d'autres termes – surtout les plus longs parmi eux.

Quant aux causes de cette synonymie référentielle, nous pouvons les ramener à plusieurs facteurs¹ :

Le premier facteur, c'est la nouveauté relative de cette discipline - la grammaire arabe - qui était à l'époque de Sibawayhi, malgré l'activité intense qui l'a précédé, en cours de développement, et ne possédait pas encore ses repères conceptuels, surtout face à ce grand nombre de nouveaux référents à dénommer.

Dans cette idée, Louis GUILBERT dit que la synonymie « a d'ailleurs la plupart du temps un caractère très

¹ voir Jean-Claude CORBEIL, « Problématique de la synonymie en vocabulaire spécialisé », in *La Banque des mots*, N° 7, 1974, pp. 56-60.

provisoire, elle correspond à la période de recherche et d'élaboration d'un concept ou d'une invention »¹.

Le deuxième facteur de synonymie revient au fait que certaines de ces unités terminologiques, en étant synonymes et désignant le même référent, évoquent des caractères différents de la notion - ce qui est appelé par Jacques LETHUILLER la synonymie de fond².

Dans ce type de synonymie, nous trouvons que chaque unité terminologique insiste sur un ou plusieurs traits de substance du référent, et en général, les termes synonymes expriment cet ensemble de traits de substance.

Dans cette file d'idées, Widad MUSTAFA ELHADI considère que « *parmi les traits de substance du référent [...] la langue opère un choix qui s'inscrira dans le terme désignant la réalité extra-linguistique, la différence de découpage et la perception de la réalité référentielle pouvant être une source de synonymie référentielle.*

Par exemple dans « computer » le trait dénoté par le terme anglais est sa fonction « computer » à l'exclusion des

¹ Louis GUILBERT, « La spécificité du terme scientifique et technique », 1973, pp. 11-12.

² Voir Jacques LETHUILLER, « La synonymie en langue de spécialité », 1989, p. 447.

autres traits. Quant au terme français « ordinateur » le trait de substance retenu est la mise en ordre[...] »¹.

Ce type de synonymie est assez présent chez Sîbawayhi, pour lequel nous pouvons citer l'exemple suivant :

- /*al-ğam' bi-l-wâw wa-n-nûn*/

- /*al-ğam'u-l-lađî 'alâ ħadi-t-taṭniyah*/

Ces termes désignent le pluriel sain avec le morphème /*ûn*/. En effet, le premier terme réfère au moyen par lequel le pluriel se forme, à savoir, en suffixant le morphème /*ûn*/ à un nom singulier.

Dans le deuxième terme, Sîbawayhi insiste sur un autre trait de substance qui est le fait que la formation de ce genre de pluriel ressemble à celle du duel ; dans la mesure où chacun de ces deux, le duel et le pluriel sain du masculin, nécessite un morphème à la fin du nom au singulier sans toucher à la forme du singulier. Le morphème rajouté se constitue dans les deux cas d'une voyelle longue - /*â*/ au duel, /*û*/ au pluriel sain du masculin - et de la consonne /*n*/. Autrement dit, on rajoute le morphème /*ân*/ au duel et le morphème /*ûn*/ au pluriel sain du masculin.

Pas loin de cette manière de désigner des référents, nous trouvons que Sîbawayhi insiste sur un trait de substance en le mentionnant de manières différentes, sans rajouter des informations supplémentaires quant au référent dénommé.

¹ Widad MUŞTAFĀ ELHĀDĪ, *La terminologie arabe des communications : faits de variation*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II, 1989, p. 36.

Nous mentionnons ici à titre d'exemples les unités terminologiques synonymes suivantes :

- /`in `al-muğazâh/

- /`aṣl `al-ğazâ`/

- /`umm ħurûf `al-ğazâ`/

Ces termes désignent la particule /`in/ de rétribution. Dans la première unité terminologique, en attribuant la particule /`in/ à son complément d'annexion /muğâzâh/, Sībawayhi la distingue de toute autre particule homonyme, à savoir la particule /`in/ de négation et la particule /`in/ réduite (allégée) de la particule /`inna/, qui est la particule type de la catégorie /`inna/ et ses consœurs.

Sībawayhi se serait contenté de cette dénomination pour la particule /`in/ de rétribution, mais, en désignant ce référent par les deux autres unités terminologiques, il exprime un autre trait de substance, en l'occurrence le fait qu'elle est la particule type de la rétribution. Ce trait de substance a été désigné de deux manières différentes, en utilisant le mot /`aṣl/= « origine » dans la première unité terminologique et le mot /`umm/= « mère » dans la deuxième unité terminologique, lesquelles aboutissent à ces trois unités terminologiques synonymes.

Le troisième facteur qui cause la synonymie chez Sībawayhi est le fait qu'il reformule ces unités terminologiques soit en changeant l'ordre des éléments se constituant sur l'axe syntagmatique, soit en remplaçant un

élément par un autre, ces remplacements se situant souvent entre verbe et nom ou nom d'action.

Ce type de synonymie est très fréquent chez Sîbawayhi. Nous en citons les unités terminologiques suivantes qui désignent un seul référent, en l'occurrence le pluriel brisé :

- /*kassara li-l-ğam*^ʕ/
- /*ğam*^ʕ*un kussira lahu-l-wâħid*/
- /*kassar*^ʕ*alâ binâ`i-l-ğam*^ʕ/
- /*mâ kussira wâħiduhu*/
- /*kassara-l-wâħid*/
- /*`at-taksîr li-l-ğam*^ʕ/
- /*taksîru-l-wâħid li-l-ğam*^ʕ/
- /*al-kasru li-l-ğam*^ʕ/
- /*mukassar li-l-ğam*^ʕ/
- /*taksîr*^ʕ*alâ binâ`i-l-ğam*^ʕ/

Ces dix unités terminologiques synonymes se diffèrent soit par le changement de l'ordre des éléments sur l'axe syntagmatique, soit en remplaçant un élément par un autre. Le premier aspect se manifeste dans les unités terminologiques /*kassara li-l-ğam*^ʕ/ et /*ğam*^ʕ*un kussira lahu-l-wâħid*/ où les éléments rajoutés dans la seconde unité /*lahu-l-wâħid*/ ne donne pas d'informations supplémentaires ; car les termes /*kassara*/ = « briser » et /*ğama*^ʕ/ dans cette unité terminologique indiquent eux-mêmes qu'il s'agit de mettre un

singulier au pluriel. Toutefois la seule différence entre ces deux unités terminologiques est le changement d'ordre sur l'axe syntagmatique.

Un autre aspect peut être signalé, en l'occurrence le remplacement d'un élément par un autre ; ce remplacement se produit souvent entre un verbe et un nom ou un nom d'action. Exemple : les unités terminologiques */kassara li-l-ğam'* et */at-taksîr li-l-ğam'* où le verbe */kassara/=* « briser » a été remplacé par le nom d'action */taksîr/*, mais encore par le nom d'agent */mukassar/* dans */mukassar li-l-ğam'* ou par un autre type de nom d'action */kasr/* dans */al-kasru li-l-ğam'*.

Pour conclure, nous pouvons dire que ces trois facteurs auxquels est dû le phénomène de synonymie chez Sîbawayhi sont influencés par un autre qui est l'évolution dans la terminologie de Sîbawayhi, représentée dans le passage des unités terminologiques complexes formées de syntagmes très longs à des unités terminologiques tout aussi complexes, mais formées de syntagmes moins longs ou à des unités terminologiques simples dans des cas moins fréquents. Ce point sera développé dans la dernière partie de ce chapitre.

IV.3 - La question de la polysémie.

Nous avons vu dans les pages précédentes que le phénomène de synonymie est très présent dans la terminologie de Sîbawayhi. En effet, de très nombreuses notions

grammaticales sont désignées chacune par plusieurs unités terminologiques. Nous avons donné quelques raisons pour justifier ce phénomène.

Le phénomène de polysémie est quantitativement moins important, dans la terminologie de Sîbawayhi, que la synonymie. Cependant, c'est la polysémie qui implique plus d'ambiguïté.

Le dictionnaire de linguistique définit la polysémie comme « *la propriété d'un signe qui a plusieurs sens.* »¹

De sa part, Widad MUSTAFA ELHADI, suivant l'optique de Michel LE GUERN, distingue entre les mots et les termes « *dans la mesure où les traits de substance de deux ou trois objets référentiels concrets ou abstraits désignés par un seul terme se trouvent très liés, ce terme, dit-elle, est polysémique ou multiréférentielle* »².

Donc, dans la terminologie, il ne s'agit pas de sens mais de référence. En effet, le terme est dit monoréférentiel, lorsqu'il désigne un seul référent de la réalité extralinguistique. Dans le cas contraire, lorsqu'un terme désigne plusieurs référents appartenant à un seul domaine, il est alors multiréférentiel.

Regardons maintenant ce que disent les philologues arabes concernant la polysémie. `as-Suyûtî cite la définition de la

¹ Jean DUBOIS et al. , *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, p. 369.

² Widad MUSTAFA ELHADI, *La terminologie arabe des télécommunications* : pp. 329-330.

polysémie avancée par les /*uṣūliyyūn*/ qui la définissent comme « un mot désignant deux ou plusieurs sens »¹.

" [...] وقد حدّه [المشترك] أهل الأصول بأنه اللفظ الواحد الدال على

معنيين مختلفين فأكثر. "

(المزهر، السيوطي، ج ١، ص ٣٦٩)

Toutefois, nous pouvons dire que les points de vue des savants arabes, en grande majorité, se rejoignent pour reconnaître l'ambiguïté qui résulte de ce phénomène.

`as-Suyūṭi résume ce point de vue en disant : « on est d'accord pour dire qu'une expression phonique pour des sens différents est contraire au principe »².

"ولا خلاف أن الاشتراك على خلاف الأصل."

(السيوطي، المزهر في علوم اللغة، ج ١، ص ٣٧٠)

¹ `as-SUYŪṬĪ, *Al-Muzhir fī 'ulūm l-luġa wa `anwa'ihā*, Tome 1, p. 369.

² Ibid, p370. Traduction citée par Hassan HAMZE, « la polysémie dans l'œuvre des savants arabes anciens » in *La polysémie ou l'empire des sens*, sous la direction de Sylviane REMI-GIRAUD et Louis PANIER, pp. 13-27.

De sa part, `ibn Durustawayhi, était plus sévère en refusant la polysémie ; il dit : « *créer un discours ambigu n'est pas une preuve de sagesse et de justesse. Or, Dieu, Puissant et Haut, est sage. Si le mot établi dès le départ pour plusieurs sens ou pour des sens opposés, l'interlocuteur n'aurait pas la possibilité de comprendre le message et le langage n'aurait plus de fonction d'exprimer et de montrer, mais de cacher et d'aveugler* »¹.

وليس إدخال الإلباس في الكلام من الحكمة والصواب. وواضع اللغة — عز وجل — حكيم عليم، وإنما اللغة موضوعة للإبانة عن المعاني؛ فلو جاز وضع لفظ واحد لمعنيين مختلفين، أو أحدهما ضد الآخر لما كان في ذلك إبانة، بل تعمية وتغطية.

Toutefois, loin d'être opposé à ceux qui reconnaissent l'existence de ce phénomène et à ceux qui la nient, la polysémie est belle et bien présente dans la terminologie de Sībawayhi, certes, d'une manière moins fréquente que la synonymie, en tout cas, en ce qui concerne les termes complexes sur lesquels porte ce travail.

Avant de citer les quelques termes complexes considérés comme multiréférentiels, nous citerons d'abord quelques

¹ Cité par Hassan HAMZE, « La polysémie dans l'œuvre des savants arabes anciens. »

termes simples qui désignent, chez Sîbawayhi plusieurs référents.

1 – Le terme */ḥarf/* qui désigne soit :

- Une lettre. Un phonème.
- Un mot.
- Une particule.

2 – Le terme */kalâm/* qui désigne soit :

- Une phrase.
- Un mot.
- Le langage d'un groupe, un énoncé, une prose.

3 – Le terme */fa'il/* qui désigne soit :

- Le sujet du verbe.
- Le nom d'agent.
- L'agent.

4 – Le terme */maf'ûl/* qui désigne soit :

- Un complément d'objet direct.

- Le nom du patient.

- Le patient.

5- Le terme */fi'l/* qui désigne soit :

- Un verbe.

- Une action.

6 – Le terme */al-`ibtidâ`/* qui désigne soit :

- Le sujet de la phrase nominale.

- L'attaque ou le fait d'être en position d'attaque.

Quant aux termes complexes désignant plusieurs référents, ils sont très peu nombreux.

En effet, nous avons trouvé les termes suivants considérés comme multiréférentiels :

1 – */maf'ûl bihi/* qui désigne soit :

- Complément de concomitance.

- Complément d'état.

- Complément de circonstance.

2 - /`ism fâ'il/ qui désigne soit :

- Un nom d'agent.
- Un sujet du verbe incomplet (la catégorie de /kâna/.)

3 - /`ism maf'ûl/ qui désigne soit :

- Un nom de patient.
- Le nom mis à l'accusatif dans la catégorie de /kâna/.

Chacun de ces termes, comme nous le constatons, désigne deux unités référentielles (le seul terme qui désigne trois unités référentielles est /maf'ûl bihi/.)

Si nous avons donné plus haut des facteurs pouvant justifier la synonymie dans une discipline, comme la grammaire arabe à la période de sa naissance, nous nous trouvons dans la difficulté de le faire pour la polysémie.

Cependant, nous pouvons être d'accord avec Alain REY lorsqu'il évoque la question de la généralité du terme comme une raison de la polysémie :

« En général, plus un terme a une grande extension (et en faible compréhension, plus il est général) et plus il véhicule de valeurs notionnelles différentes »¹.

¹ Alain REY, *La terminologie, noms et notions*, 1979, p. 85.

En effet, cela peut être vrai pour des termes comme */kalâm/*, */ḥarf/*, cités ci-dessus pour illustrer des exemples de polysémie dans les termes simples formés d'un seul constituant.

Quant au terme comme */`al-fâ'il/* qui désigne, le sujet du verbe ou le nom d'agent, il semble que Sîbawayhi l'ait employé principalement pour désigner le sujet du verbe.

Dans son emploi pour désigner le nom d'agent, il se serait appuyé sur des traits de substance, à savoir, d'une part, la forme du nom d'agent ayant la forme */fâ'il/* lorsqu'il est dérivé d'un verbe trilitaire et d'autre part le sémantisme de cette forme. Cela s'applique aussi au terme */maf'ûl/*.

Toutefois, dans les termes complexes, cette hypothèse, avancée par Alain REY et citée ci-dessus, n'est plus valable car il s'agit ici de termes plus spécifiques et non pas de termes génériques.

Quant à A. HERMANS, il avance l'hypothèse suivante pour justifier la polyréférentialité en la considérant comme une sorte d'économie dans le langage scientifique. Il dit qu'« *une forme d'économie du langage scientifique [est le fait que] un même terme peut avoir des significations différentes selon le contexte communicatif et scientifique* »¹.

Cependant, la présence quantitative très faible des termes polysémiques ou polyréférentiels dans les termes complexes, chez Sîbawayhi, n'a rien d'économique. Mais, à notre sens,

¹ A. HERMANS, « La définition des termes scientifiques », in *Meta*, N° 3, 1989.p. 531.

elle peut être expliquée par le fait que chaque unité constituante de ces termes donne une information supplémentaire sur les traits de substance du référent dénommé.

Ce dernier diminue la chance qu'un terme complexe puisse désigner deux référents ou plus. En effet, les traits de substance de deux référents différents ne peuvent en aucun cas être identiques.

Nous pouvons dire, pour conclure, que Sîbawayhi a essayé de rendre les notions grammaticales claires et nettes - en utilisant des termes formés de plusieurs constituants - à chaque fois qu'il a pu en ressentir la difficulté lorsqu'il présentait les faits grammaticaux.

Par conséquent, ces constituants portant des informations sur les traits de substance des référents ont aidé Sîbawayhi à éviter la polyréférentialité dans sa terminologie en étant conscient que cette éventuelle polyréférentialité pouvait être une source d'ambiguïté et de confusion extrêmement gênante.

Remarquons que ce manque de clarté est contraire à l'une des qualités que l'on peut attendre d'un terme - à savoir le fait qu'il soit dépourvu d'ambiguïté quant à l'identité du référent qu'il désigne.

Dans cette même perspective, nous pouvons citer Ulrike MOSEL qui commente l'usage de la polysémie chez Sîbawayhi posant ainsi la problématique de l'ambiguïté qu'elle génère.

« Dans le Kitâb de Sibawayhi, le métalangage ne se différencie pas clairement de l'objet. Le terme /fi'l/, par exemple, signifie « action » (et réfère ainsi à la notion de réalité extra-linguistique) de même que le terme « verbe » qui dénote cette classe de mots utilisés pour exprimer des actions.

Cela est vrai aussi pour /ḥâl/ qui signifie « circonstance » et qui dénote à la fois la partie du discours se référant à la circonstance dans laquelle une action se déroule [...] La terminologie de Sibawayhi présente une autre faiblesse ; dans certains exemples, un terme est utilisé pour dénoter à la fois une partie du discours et une catégorie fonctionnelle.

Le terme /ṣifa/, par exemple, dénote une classe de mots comparable à ce que la linguistique européenne appelle « adjectif » aussi bien qu'il dénote une épithète ayant pour fonction la qualification d'un nom.

Cela n'engendrerait d'ambiguïté si l'unique fonction de la classe de mots /ṣifa/ était de qualifier un nom et si, vice-versa, seule la classe de mots /ṣifa/ fonctionnait comme un qualificateur de noms.

Cependant, tel n'est pas le cas. La classe de mots /ṣifa/ peut aussi fonctionner comme prédicat de phrases non verbales, d'épithètes temporelles, etc [...]

Malgré les défauts rencontrés dans sa terminologie, Sibawayhi ne manque jamais de se faire comprendre car ses

affirmations sont toujours illustrées d'exemples dont la plupart sont des phrases construites artificiellement »¹.

« In Sîbawayhi's « Kitâb » the metalanguage is not clearly distinguished from the object. /fi'l/, for instance means « action » (and thus refers to notion of extralinguistic reality) as well as « verb », denoting that class of words which are used to express actions.

The same holds true for [...] /ḥâl/ meaning « circumstance » and at the same time denoting that part of speech which refers to the circumstance in which an action takes place [...] Another weakness of Sîbawayhi's terminology is that in some instances one term is used to denote both a part of speech and a functional category.

/ṣifa/, for instance, denotes a word-class comparable to what is called « adjective » in European linguistics, as well as an adjunct modifying a noun.

This would not be confusing, if the only function of the word-class /ṣifa/ were to modify a noun and if, vice versa, only the word-class /ṣifa/ functioned as a noun modifier.

But this is not the case. The word-class /ṣifa/ can also function as predicate of non-verbal sentences, temporal adjuncts, etc [...]

In spite of these terminological deficiencies Sîbawayhi never fails to make him understood, because he always

¹ Ulrike MOSEL, « Syntactic categories in Sîbawayhi's Kitâb » in *Histoire Epistémologie, Langage*, Tome II, Fascicule 1, 1980, pp. 27-28.

illustrates his statements with examples most of which are artificially constructed sentences ».

IV.4 - L'évolution interne dans la terminologie de Sîbawayhi.

L'absence d'ouvrages contemporains au *Kitâb* de Sîbawayhi ou antérieurs à lui rend difficile, voire impossible, de donner une idée claire sur l'état de la terminologie avant Sîbawayhi et de déterminer la participation de ce grammairien dans la formation de la terminologie grammaticale arabe.

En effet, une synchronie ne peut être établie pour chaque terme, ce qui permettrait de déterminer, d'une part, l'emploi éventuel de ces termes par des grammairiens antérieurs à Sîbawayhi et, d'autre part, la manière dont certaines terminologies auraient été employées.

De ce fait, il nous est impossible de comparer l'emploi de ces termes par ces prédécesseurs à celui de Sîbawayhi et de préciser la possibilité d'un changement dans la terminologie au cours du développement de la grammaire arabe.

En revanche, l'étude des termes grammaticaux dans le *Kitâb* grâce au lexique index des termes techniques, simples et complexes ainsi qu'aux fiches terminologiques que nous avons élaborées, montre que cette terminologie n'est pas restée figée.

Au contraire, elle était en pleine évolution, une évolution justifiée par le fait que la terminologie grammaticale arabe, à l'époque de Sîbawayhi, était en état de formation et loin d'être une terminologie stable d'une part et que la grammaire arabe, elle-même, était en période de développement d'autre part.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons quelques notions grammaticales pour opérer l'évolution ressentie dans la terminologie de Sîbawayhi.

1 - Les particules d'attaque :

Pour désigner cette notion, Sîbawayhi a employé plusieurs unités terminologiques qui varient en complexité. La première, qui est aussi la plus complexe, est le syntagme :

/al-ḥurûfu-l-latî tadkulu 'alâ-l-mubtada`i wa-l-mabnî 'alayhi fa lâ yuḡayyiru-l-kalâma 'an ḥâlihi/ LITT.= « les particules introduites devant le nom en position d'attaque et ce qui est construit sur lui et qui ne changent pas le statut de la phrase ».

A un autre endroit, Sîbawayhi emploie le terme */al-ḥurûfu-l-latî tubtada`u ba`daha-l-`asmâ`/=* « les particules après lesquelles les noms sont en position d'attaque ».

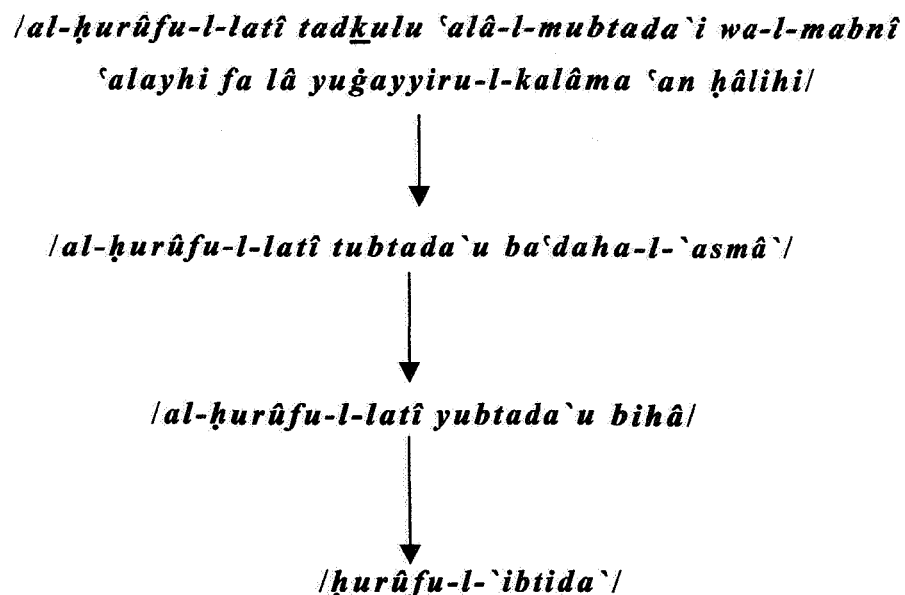
Sîbawayhi emploie aussi le terme */al-ḥurûfu-l-latî yubtada`u bihâ/* = « les particules qui sont suivies par [un nom] en position d'attaque ».

Dans les trois unités terminologiques citées ci-dessus qui désignent la même notion grammaticale, nous constatons une sorte d'évolution concernant la longueur de chacune de ces unités.

Malgré la réduction de leur longueur, ces unités terminologiques continuent d'avoir un handicap qui les empêche d'être manipulables dans tous les textes. Nous remarquons que, dans le *Kitâb*, cela se manifeste dans l'emploi très faible de ces unités, un emploi qui ne dépasse pas deux occurrences dans le meilleur des cas.

La même notion sera désignée par un autre terme qui sera jugé stable et qui sera même adopté par les grammairiens tardifs. Il s'agit du terme */ḥurûfu-l-`ibtida`/* qui a été employé par Sîbawayhi à forte fréquence.

Nous pouvons représenter cette évolution par le schéma suivant :



2 – L'apodose :

Cette notion est désignée par trois unités terminologiques. La plus complexe est, semble-t-il, /*ğawâb `in ta`tinî*/ LITT.= « la réponse [de] si tu viens chez moi. »

A deux autres endroits, Sîbawayhi emploie les termes /*kabaru-l-ğazâ`*/ (Sîbawayhi, I/140) et /*ğawâbu-l-ğazâ`*/ (Sîbawayhi, III/63) qui ont le même degré de complicité. En effet, ces deux termes sont formés d'une base et d'une expansion d'annexion et ont donc la même égalité de chance d'être stabilisés.

Toutefois, c'est le terme /*ğawâb `al-ğazâ`*/ qui a été adopté tardivement par les successeurs de Sîbawayhi. Cela serait justifié, semble-t-il, par le fait que le terme /*kabar*/, qui sert de base au terme complexe /*kabaru`al-ğazâ`*/, désigne une autre notion grammaticale qui est le prédicat de la phrase nominale.

Nous pouvons représenter cette évolution par le schéma suivant :

/ğawâb `in ta`tinî/

LITT.= « la réponse [de] si tu viens chez moi. »



/kabaru-l-ğazâ`/ (Sîbawayhi, I/140)



/ğawâbu-l-ğazâ`/, (Sîbawayhi, III/63)

3 – Le verbe inachevé.

Un bel exemple de l'évolution de la terminologie de Sîbawayhi se manifeste à travers les termes qu'il a employés pour désigner le verbe inachevé.

En effet, dans le deuxième chapitre du *Kitâb*, lorsqu'il évoque les voyelles désinentielles, Sîbawayhi illustre le verbe inachevé en utilisant le terme */al-`af`âl `al muḍâri`ah li `asmâ`i-l-fa`ilîna `al-latî fî `awâ`ilihâ-z-zawâ`idu-l-`arba`ah/* LITT.= « les verbes assimilés aux noms d'agent et dont la première lettre est l'une des quatre lettres augmentées, les /`/, /t/, /y/ et /n/ ».

Ce terme, malgré sa transparence et sa capacité à exprimer le maximum de traits de substance, se caractérise par une longueur excessive qui l'empêche d'être manipulé tout au long du texte. Cette caractéristique a été ressentie par Sîbawayhi et ainsi, en le réduisant, il emploie le terme */fi`l muḍari` li-sm-i-l-fâ`il/* LITT.= « verbe assimilé au nom d'agent. » (Sîbawayhi, IV/476) et puis */fi`l muḍari` li-l-`ism/* LITT.= « verbe assimilé au nom » (Sîbawayhi, III/9)

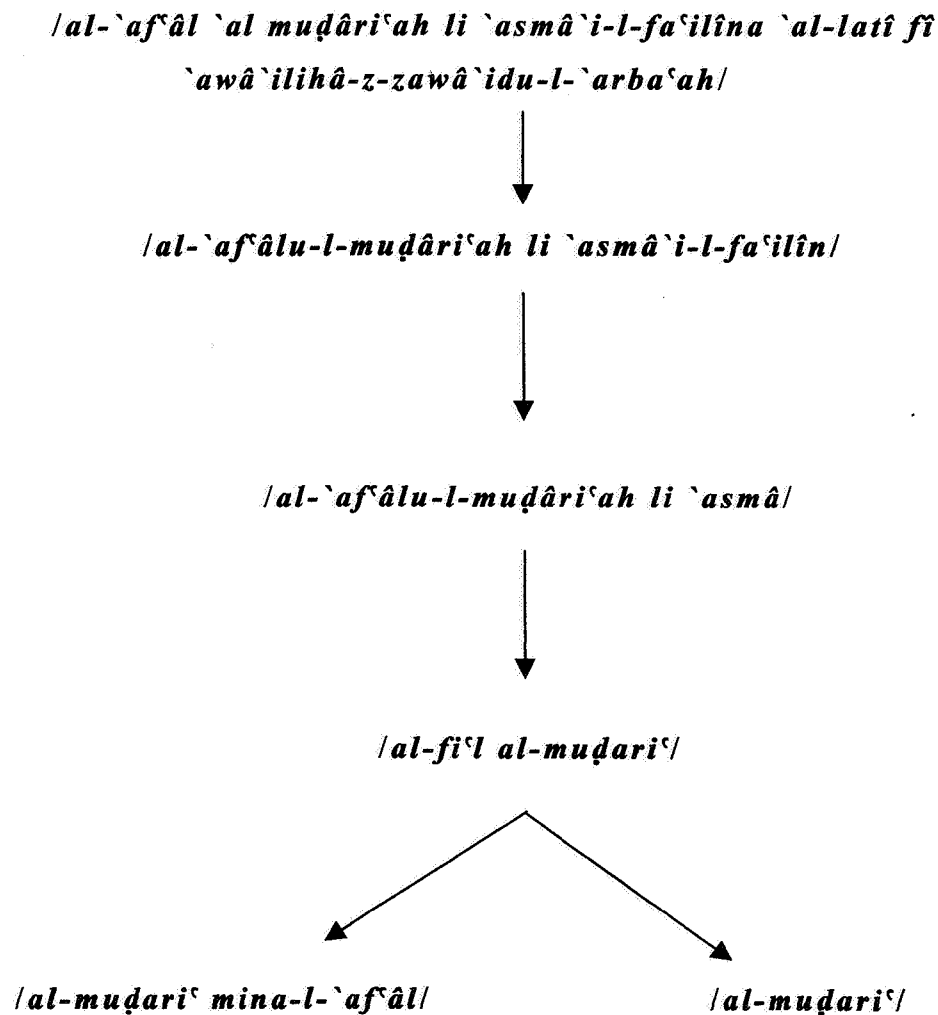
Nous voyons ici le passage d'un terme très complexe formé d'un syntagme très long à un terme toujours complexe mais beaucoup moins long.

Toutefois, ce terme n'arrête pas le chemin de son évolution à ce stade. En effet, Sîbawayhi emploie une forme plus courte que le précédent en le réduisant à un syntagme formé de deux constituants qui servent de base et d'expansion

d'identification */al-fi'l al-muḍari'/'* LITT.= « le verbe similaire », (Sîbawayhi, I/21).

C'est cette formule qui sera stabilisée et adoptée par les grammairiens tardifs pour désigner le verbe inachevé, même si nous remarquons que Sîbawayhi l'a encore simplifié en utilisant le terme */al-muḍari'/'*, (Sîbawayhi, I/17).

Nous pouvons présenter cette évolution avec le schéma suivant :



Ce passage spectaculaire d'un terme très complexe vers un terme moins complexe ou même vers un terme simple montre la volonté de Sîbawayhi de désigner ses notions grammaticales au moyen de termes plus accessibles et plus manipulables, même si nous reconnaissons que cela ne représente qu'une partie infime de termes, comparé au grand nombre des termes complexes dans le *Kitâb*. En effet, ce décalage s'explique par le fait que l'élaboration terminologique n'était pas le souci principal de Sîbawayhi.

Nous pouvons donner une liste de termes à titre d'exemples qui témoignent de cette évolution dans sa terminologie et qui se sont stabilisés et ont été retenus par les grammairiens tardifs jusqu'à nos jours.

Nous remarquerons, toutefois, que cette évolution (d'un terme complexe à un terme moins complexe à un terme simple) n'est pas souvent chronologique dans le *Kitâb*. Cela peut s'expliquer par l'hésitation et le manque d'organisation que présente Sîbawayhi tout au long de son *Kitâb*, ce qui peut être excusé de par la primauté de son ouvrage, considéré comme l'ouvrage fondateur de la grammaire arabe.

1 - Les particules d'appel.

/al-ḥurûfu-l-latî yunabbahu bihâ/

LITT.= « les particules utilisées pour attirer l'attention »,

(Sîbawayhi, II/229.)



/ḥurûfu-n-nidâ' / (Sîbawayhi, II/234.)

2 - Les particules du subjonctif.

/ḥurûf taʿmal fî-l-`af`âl fatanşibuhâ/

LITT.= « les particules régissant les verbes au subjonctif », (Sîbawayhi, III/5.)



/al-ḥurûfu-l-`awâmil fî-l-`af`âli-n-nâşibah/

LITT.= « les particules régissant les verbes au subjonctif », (Sîbawayhi, III/110.)



/ḥurûfu-n-naşb/ (Sîbawayhi, III/5.)

3 - Les lettres d'augmentation.

/al-ḥurûfu-l-latî takûnu ziyâdah/

LITT.= « les lettres qui sont augmentées », (Sîbawayhi, III/228)



/al-ḥurûfu-l-latî tuzâd/

LITT.= « les lettres par lesquelles on augmente [un mot] », (Sîbawayhi, II/259.)



/al-ḥurûfu-z-zawâ'id/ (Sîbawayhi, IV/313.)



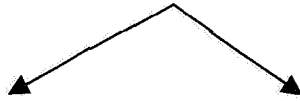
/ḥurûfu-z-ziyâdah/ (Sîbawayhi, III/429)

4 - Le nom propre.

/al-`asmâ`u-l-latî hiya `alâmât ġalibah/ LITT.=les noms
qui sont des marques dominantes, (Sībawayhi, III/507.)



/al-`asmâ`u-l-latî hiya `a`lâm kâṣṣah/ LITT.= « les noms
qui sont des noms propres (spéciaux) », (Sībawayhi, II/5.)



/`ism kâṣ ġalib/

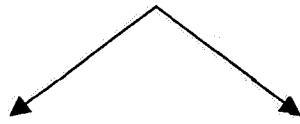
/al-`ismu-l-ladî huwa `alam/

(un nom propre dominant)

LITT.= « le nom qui est un nom

(Sībawayhi, II/241.)

propre », (Sībawayhi, III/278.)



/`ism ġalib/

/`ism kâṣṣ/

/`ism `alam/

nom dominant

nom spécial

nom propre

(propre)

(propre)

(Sībawayhi, III/277)

(Sībawayhi, II/241)

(Sībawayhi, II/253)



/`alam/

nom propre (Sībawayhi, III/239)

5 - Les prépositions.

/al-ḥarfu-l-ladī yağurr/

LITT.= « Les particules qui régissent au génitif »,
(Sibawayhi, II/160)



/al-ḥarfu-l-ğârr/, (Sibawayhi, I/437)



/ḥarf ġarr/, (Sibawayhi, I/94)



/al-ğârr/, (Sibawayhi, II/163)

6 - Les particules de négation.

/mâ yunfâ bihi/

LITT.= « avec quoi on met à la forme négative »,
(Sibawayhi, I/59)



/mâ yanfî/

LITT.= « ce qu'on utilise pour mettre à la forme
négative », (Sibawayhi, I/59)



/ḥurûfu-n-nafy/, (Sibawayhi, I/145)

